



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

Communiqué
non officiel
pour publication immédiate

N° 86/16

Le 11 décembre 1986

El Salvador et le Honduras portent
une affaire devant la Cour

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le 11 décembre 1986 le Gouvernement de la République d'El Salvador et le Gouvernement de la République du Honduras ont notifié au Greffe par lettre conjointe un compromis conclu par eux le 24 mai 1986 et entré en vigueur le 1^{er} octobre 1986. Ce compromis soumet à une chambre qui sera constituée par la Cour les deux questions suivantes :

- la délimitation de la frontière terrestre entre les deux Etats sur certaines parties de sa longueur et
 - la détermination du régime juridique des îles et des espaces maritimes.
-